

Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance 2026-2035

Un message de la TDLI

La TDLI nous offre une nouvelle façon de travailler ensemble.

Alors que nous nous préparons à lancer le plan mis à jour, nous devons reconnaître la réalité : l'hiver a été très difficile et de nombreuses personnes vivent des situations précaires. Le travail que nous accomplissons est urgent.

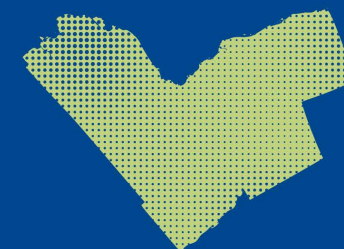
Nous faisons tous partie d'un système interconnecté. Aucune organisation, aucun secteur ni aucun gouvernement ne dispose seul des ressources ou de la responsabilité nécessaires pour atteindre les objectifs du plan.

Les besoins des personnes ne se présentent pas en silos, et notre travail ne peut pas non plus fonctionner ainsi. Nous devons adopter une approche globale.

Nous reconnaissons que certains groupes et certaines populations font face à des défis systémiques et que l'équité doit guider nos décisions en matière de priorisation des ressources.

Housing & Homelessness
Leadership Table

Table de direction sur le
logement et l'itinérance



(suite à la page précédente)

Housing & Homelessness
Leadership Table

Table de direction sur le
logement et l'itinérance



Le Plan décennal est d'un niveau si général qu'il peut être difficile d'y voir la place de votre organisation ou de vos clients. Le plan repose sur la contribution de tous. Les conseils d'administration, les dirigeants, le personnel de première ligne et les personnes accompagnées ont tous un rôle à jouer dans la réussite du plan. Nous vous invitons à avoir des discussions stratégiques sur la manière dont votre travail s'intègre au plan et sur la façon dont nous pouvons collaborer.

Travailler ensemble est exigeant. Nous devons bâtir ou rebâtir la confiance et développer ou redévelopper des relations. Nous partageons tous la responsabilité d'atteindre nos objectifs communs.

Des progrès sont déjà en cours : des projets tels que la diversion de l'itinérance, la fin de l'itinérance chez les jeunes et l'expansion du logement de soutien sont en développement ou déjà en marche.

Nous sommes plus forts ensemble que la somme de nos parties. Restez en contact et impliqués, et contribuez à la réussite de ce travail essentiel.

Contexte

- ▶ La législation provinciale oblige chaque municipalité de l'Ontario à se doter d'un plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance.
- ▶ Un plan décennal oriente les efforts déployés pour répondre aux besoins locaux en matière de logement et d'itinérance.
- ▶ Un plan doit s'échelonner sur 10 ans, être mis à jour tous les 5 ans et inclure :
 - ▶ une évaluation des besoins en matière de logement
 - ▶ des objectifs
 - ▶ des cibles
 - ▶ des mesures
 - ▶ une méthode d'évaluation des progrès.



Mise à jour du Plan décennal

Évaluation de la situation actuelle

Dénombrement ponctuel
Évaluation des besoins en logements
Enseignements acquis lors de récentes consultations
Analyse de l'environnement

T1

Élaboration de la stratégie

Vision, mission et buts
Objectifs, cibles et mesures
Rédaction et révision du plan
Plan de mise en œuvre

T2-4

Consultations

Secteur d'activité
Personnes ayant une expérience vécue présente ou passée
Membres du Conseil et du personnel
Membres du public

T2-3

Touche finale et mise en œuvre

Présentation du Plan au Conseil
Communication du Plan
Mise en œuvre du Plan
Surveillance du Plan



2026

Table de direction sur le logement et l'itinérance

Coprésidée par l'Alliance pour mettre fin à l'itinérance Ottawa

- ▶ Groupe de travail dirigé par une direction générale qui fournit des conseils à des dirigeants de la Ville.
- ▶ 18 dirigeants du secteur, principalement des partenaires communautaires représentant des secteurs plutôt que des organisations.

Mission de la Table

- ▶ Planifier et concevoir un système intégré de logement et de lutte contre l'itinérance auquel participeront également des secteurs connexes, et en surveiller la mise en œuvre, pour fournir des options de logement abordables, convenables et adéquates et réduire l'itinérance.

Responsabilités de la Table

- ▶ Concevoir conjointement la mise à jour du Plan décennal en veillant à la consultation de l'ensemble de la collectivité et en suscitant l'adhésion.
- ▶ Concevoir conjointement un examen annuel pour établir les priorités et arrimer le financement aux nouvelles priorités.
- ▶ Agir à titre consultatif au sujet de la mise en œuvre du Plan décennal.

Housing & Homelessness
Leadership Table

Table de direction sur le
logement et l'itinérance





Consultations

Secteur du logement et de la lutte contre l'itinérance

- ▶ Webinaire avec des représentants du secteur
- ▶ Séances d'une demi-journée et d'une journée
- ▶ Sondages et contacts directs auprès de gens ayant une expérience vécue passée ou présente par le truchement de [l'équipe de direction experte](#).
- ▶ Séances destinées aux familles du secteur

Public

- ▶ Sondage dans Participons Ottawa
- ▶ Séance d'information virtuelle
- ▶ Outil de rétroaction dans Participons Ottawa
- ▶ Séances portes ouvertes

Rôle du secteur

Webinaire +
séances d'une
demi-journée
Élaboration de la
stratégie



T2 de 2025



Séance d'une
journée
Élaboration de la
stratégie



T4 de 2025



Rapport
au
Conseil

Avril 2026

Planification du
travail de la Table
Mise en œuvre et
planification du travail

Mai 2026



Plan décennal – Changements clés

- ▶ Approche conçue conjointement
- ▶ Révision de la conception du Plan
- ▶ Actualisation de la structure du Plan
- ▶ Plans de travail annuels
- ▶ Actualisation de l'approche pour les cibles et l'évaluation des progrès



Vision et principes directeurs

Vision

Une communauté où chacune et chacun a accès à un logement et aux ressources de soutien qui lui permettent de s'épanouir.

Principes directeurs

Approche axée sur les personnes	Équité et inclusion	Partenariats collaboratifs	Priorisation et concertation	Proactivité et résilience	Redevabilité
--	----------------------------	-----------------------------------	-------------------------------------	----------------------------------	---------------------

Trois priorités

Chacun a un
chez-soi

Tous ont l'aide
dont ils ont besoin

Nous travaillons
ensemble

Priorité 1 – Chacun a un chez-soi

But 1.1 Préserver le parc de logements communautaires existant.	Objectif 1.1 : Pérenniser les logements communautaires existants en investissant continuellement dans les immobilisations afin d'en assurer la viabilité et l'habitabilité à long terme.
	Objectif 1.1b : Faciliter la transformation du secteur des logements communautaires, notamment grâce à des fusions et à des acquisitions, afin d'en promouvoir la durabilité et la croissance.
But 1.2 Accroître l'offre de logements communautaires.	Objectif 1.2a : Miser sur le domaine foncier, les partenariats et les outils de planification afin d'accroître l'offre de logements communautaires et les options afférentes.
	Objectif 1.2b : Miser sur les outils financiers et les programmes incitatifs pour accroître l'offre de logements communautaires et les options afférentes.
But 1.3 Améliorer l'accès aux logements abordables.	Objectif 1.3a : Faire stratégiquement appel aux subventions de loyer et à de nouveaux modèles locatifs pour créer un éventail d'options dans l'abordabilité du logement.
	Objectif 1.3b : Moderniser le système des listes d'attente afin de permettre d'avoir efficacement accès aux subventions de loyer et aux logements communautaires.
	Énoncé de résultat 1.3c : S'assurer que les ménages ont accès à différentes options de logement lorsque leurs besoins évoluent.

Priorité 2 – Tous ont l'aide dont ils ont besoin

But 2.1 Prévenir la perte du logement.	Objectif 2.1a : Étoffer et rehausser les mesures de prévention de la perte de logements.
	Objectif 2.1b : Réussir à stabiliser la location des logements communautaires.
But 2.2 S'assurer que les expériences de l'itinérance sont courtes, avec hébergement et non récurrentes.	Objectif 2.2a : Favoriser les transitions rapides entre l'itinérance et les options de logement de longue durée qui répondent le mieux aux besoins.
	Objectif 2.2b : Adapter le réseau de la lutte contre l'itinérance, dont les refuges d'urgence et les logements de transition, pour s'adapter à l'évolution de la démographie et des besoins.
	Objectif 2.2c : Améliorer le réseau de logements avec services de soutien.

Priorité 3 – Nous travaillons ensemble

But 3.1 Créer un système intégré dans lequel les ressources sont maximisées et utilisées efficacement au profit des personnes que nous servons.	Objectif 3.1a : Collaborer avec les partenaires pour s'assurer que le réseau de logements et de lutte contre l'itinérance est concerté et qu'il est facile d'y manœuvrer.
	Objectif 3.1b : Travailler en collaboration avec les partenaires qui assurent des services favorisant la santé, la vie sociale, l'emploi, la sécurité et le bien-être nécessaires pour les ménages qui ont accès aux services et pour les personnes qui assurent les services.
	Objectif 3.1c : Communiquer avec transparence pour promouvoir les résultats du réseau et pour répondre aux besoins.
But 3.2 Renforcer le réseau de l'aménagement des logements et de la lutte contre l'itinérance grâce aux partenariats nouveaux et existants, à la recherche et à l'innovation.	Objectif 3.2a : Se servir des données et des travaux de recherche de la Ville et de ses partenaires pour favoriser les initiatives d'innovation et de croissance.
	Objectif 3.2b : Travailler de concert avec la collectivité, tous les ordres de gouvernement et les partenaires pour simplifier les processus et influencer les changements dans le réseau de logements et de lutte contre l'itinérance.
	Objectif 3.2c : Travailler en collaboration avec la collectivité et les partenaires pour faire un tour d'horizon, mener les travaux de recherche et réaliser des projets pilotes afin de mettre à l'épreuve les approches nouvelles et de mettre en œuvre des solutions fructueuses.

Élaboration de plans de travail annuels

Après l'approbation du Conseil, le travail commencera pour élaborer le premier plan de travail annuel relatif au Plan décennal.

- ▶ Il sera élaboré conjointement par la Ville et la Table de direction sur le logement et l'itinérance.
- ▶ Il précisera les domaines prioritaires pour s'attaquer aux pressions actuelles et atteindre des objectifs du Plan décennal en tenant compte des ressources disponibles.
- ▶ Il comprend la conception d'un processus d'examen annuel.
- ▶ Il prévoit la mise en place de groupes de travail au sein de la Table de direction pour donner suite aux priorités relevées.





Prochaines étapes

- ▶ Présenter le Plan décennal actualisé au Comité mixte le 24 mars et au Conseil le 8 avril.
- ▶ Soumettre le plan final au ministère des Affaires municipales et du Logement.
- ▶ Élaborer le plan de travail conjointement avec la Table de direction sur le logement et l'itinérance.
- ▶ Planifier avec les directions générales de la Ville des mesures intersectorielles.
- ▶ Publier des rapports d'étape annuels.